

8635 Dürnten, 18 juin 2024 / JM

**Procès verbal**

**Assemblée générale annuelle, samedi 1er juin 2024**

14h00 à 15h30, Rodersdorf SO, dépôt BTB, organisée par Verein Pro Birsigthalbahn

Membres présents du comité : Hugo Wenger, Sébastien Jarne, Simon Koller,  
Simon Weiss, Jürgen Meyer

Chemins de fer membres présents (droit de vote): 23, voir liste des présences

Personnes présentes 35

Excuses reçues : 10 , ainsi que les 2 vérificateurs

**Agenda selon l'invitation du 25 avril 2024**

- 1 Sélection du compteur de votes
- 2 Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 mai 2023, à Montbovon FR, publié sur <[www.hech.ch](http://www.hech.ch)>.
- 3 Acceptation du rapport annuel 2023, publié sur <[www.hech.ch](http://www.hech.ch)>.
- 4 Acceptation des comptes annuels 2023 et du budget 2024, documents envoyés par courrier avec l'invitation à l'Assemblée Générale
- 5 Décharge du comité
- 6 Élection complémentaire au comité : Roger Henchoz, Verein Brünig Dampfbahn
- 7 Admission de nouveaux membres :  
Association Crocodile 21, Yvonand VD  
<[www.associationcrocodile21.wordpress.ch](http://www.associationcrocodile21.wordpress.ch)>
- 8 Propostions de membres
- 9 Informations actuelles  
Choix de l'assemblé générale 2025, lieu et date

**Ouverture / Accueil :**

Le président Hugo Wenger souhaite la bienvenue aux membres et aux invités présents au dépôt BTB de Rodersdorf et remercie l'association Pro Birsigthalbahn d'avoir organisé l'événement d'aujourd'hui et les parcours en trams historiques à destination et en provenance de Bâle CFF, ainsi que pour la présentation de ses propres véhicules dans le dépôt de Rodersdorf. Le diner au restaurant de la gare de Rodersdorf a également été bien accueilli.

L'invitation avec les pièces jointes nécessaires a été envoyée à temps, le 25 avril 2024. Tous les documents ont également été publiés en temps utile sur le site web de HECH. Aucune objection n'a été soulevée à l'égard de l'ordre du jour.

## ***1 Élection du compteur des votes***

Le président propose Hans Tschopp de l'association Pro Birsigthalbahn comme compteur des votes.  
L'assemblée est d'accord.

## ***2 Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 mai 2023***

Le procès-verbal du 29 mai 2023 a été publié sur le site web de HECH. Aucune question n'a été posée.  
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les 23 membres et ses auteurs remerciés.

## ***3 Acceptation du rapport annuel 2023***

Le rapport annuel 2023 du président Hugo Wenger, daté du 20 février 2024, a été publié sur le site web de la HECH. La traduction en français a de nouveau été assurée par Sébastien Jarne. Les explications brèves et complémentaires du président ne soulèvent aucune question.

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité et ses auteurs remerciés.

## ***4 Acceptation des comptes annuels 2023 et du budget 2024***

Le caissier Simon Koller fournit des explications supplémentaires sur le bilan et le compte des résultats au 31.12.2023. Les documents ont été publiés sur le site web de HECH et envoyés avec cette invitation.

Le compte des résultats 2023 fait apparaître un revenu total de CHF 49'260.05, un total des charges de CHF 35'785.60 et un bénéfice de CHF 13'474.45. Ceci est transféré sur la nouvelle facture.

Le bilan 2023 affiche un solde actif de CHF 138'044.13. Le passif comprend CHF 19'384.83 à titre de produits différés, CHF 6'076.55 de provisions pour l'assurance responsabilité civile, CHF 99'108.30 de capitaux propres et un bénéfice annuel 2023 de CHF 13'474.45, soit un total de CHF 138'044.13. Le bénéfice sera crédité en fonction de la proposition.

Simon Koller lit le rapport écrit des deux auditeurs (excusés de leur absence). Ceux-ci recommandent à l'AG d'approuver les comptes annuels 2023 et d'en décharger le comité.

L'assemblée accepte à l'unanimité la proposition d'approbation des comptes annuels selon le rapport de l'auditeur.

Le budget 2024 prévoit un bénéfice d'environ CHF 9'450.00, avec des recettes de CHF 41'500.00 et des charges de CHF 32'050.00. Les cotisations des membres restent inchangées à CHF 250.00 par association et par an.

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité, avec des remerciements exprès au caissier Simon Koller pour sa comptabilité fiable.

## **5 Décharge au conseil d'administration**

L'assemblée approuve à l'unanimité la demande de décharge des auditeurs au conseil.

## **6 Mandat de l'élection supplémentaire 2023 - 2025**

Le président Hugo Wenger est heureux de pouvoir présenter Roger Henchoz comme candidat au conseil d'administration de la HECH à l'assemblée. Roger Henchoz, quant à lui, souhaite la bienvenue aux personnes présentes. En tant que président et directeur d'exploitation de l'association Brünig Dampfbahn (ex Ballenberg Dampfbahn), il connaît les préoccupations des exploitants de chemins de fer historiques. Maintenant à l'âge de la retraite, il est toujours responsable d'une charge de travail réduite de son ancien employeur CFF, ce qui lui permet notamment de maintenir plus facilement son réseau professionnel. L'assemblée élit Roger Henchoz à ce poste avec de vifs applaudissements.

## **7 Admission de nouveaux membres**

Hugo Wenger peut présenter une demande d'admission comme nouveau membre HECH : l'Association Crocodile21 basée à Yvonand VD. Le président de l'association Crocodile21, qui est présent, informe sur le véhicule de traction électrique spécial (conçu comme une pièce unique à Yverdon en 1950), qui permettra à nouveau des voyages d'aventure sur la ligne Yverdon – Ste Croix.

L'assemblée approuve la motion avec applaudissements.

Malheureusement, le président doit également signaler les démissions suivantes de membres de HECH :

- Association des chemins de fer historiques BHE, Koblenz
- VerticAlp SA, Finhaut, anciennement Parc d'attractions du Châtelard
- AG 2 Verein historische Appenzeller Bahnen (fusionnée avec la Stiftung Historische Appenzeller Bahnen)

## **8 Motions de membres**

Aucune demande officielle n'a été reçue par le conseil d'administration dans le délai prescrit.

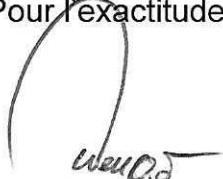
## **9 Informations actuelles HECH**

- RTE 49.910 Entretien des véhicules historiques : le groupe de travail UTP dirigé par HECH progresse très bien. Entretemps, le règlement est disponible pour une 1ère lecture. Les rapports reçus sont acceptés positivement et pris en compte dans la mesure où cela est justifiable.

- Des demandes constructives d'ajouts de la part de l'OFT ont également été intégrées. Sur cette base, nous pouvons attendre avec optimisme les résultats futurs, afin que l'entretien des véhicules historiques reste possible dans une mesure proportionnée. Gerhard Züger, membre du groupe de travail, informe également sur les points importants du RTE.
- Circulation en tunnels avec des locomotives à moteur thermique: le règlement d'exécution des infrastructures CFF (I-30111) est en cours d'adaptation par un groupe de travail (CFF I/TR/CFF-H/HECH) sur ce thème. Les événements qui se sont produits ont fait l'objet d'une analyse critique et des conclusions constructives en ont été déduites. Par exemple, un «dépliant spécial pour les circulations à vapeur dans les tunnels» sensibilisera les EF concernées et le personnel des locomotives concerné par le problème.
- L'analyse générique des risques pour les trajets sans dispositif de contrôle suffisant des trains à voie normale (FoaZ) est actuellement en cours de révision par le groupe de travail compétent HECH / Enotrac. L'OFT a déjà commenté le résultat de manière positive.
- Thème «biocharbon» : Le groupe de travail prévu n'a pas encore pu être formé et le projet n'a pas débuté.
- Inventaire/évaluation du matériel roulant de valeur historique : le chef de projet Simon Weiss et le caissier Simon Koller demandent instamment aux chemins de fer membres d'inscrire leurs véhicules dans la base de données des chemins de fer ([www.eisenbahninventar.ch](http://www.eisenbahninventar.ch)). À l'avenir, un inventaire complet deviendra de plus en plus important. En outre, le conseil recherche d'urgence des assistants experts supplémentaires pour l'évaluation des véhicules immatriculés afin de progresser plus rapidement dans ce domaine. Veuillez rendre compte directement au président.
- En 2025, HECH aura 30 ans. Ses activités seront probablement de plus en plus demandées afin de présenter ses préoccupations auprès des autorités et du public dans toute la Suisse. La question de la création d'un bureau réel doit être examinée. En 2025, l'association Pacific 01 202 à Lyss fêtera ses 50 ans. C'est pourquoi Urs Bösch propose d'organiser l'assemblée générale annuelle de HECH en 2025 dans ses locaux du Seeland bernois. L'Assemblée accepte cette proposition avec gratitude. La date de l'AG 2025 sera annoncée en temps utile après consultation des organisateurs.

La réunion se termine à 15h30, afin que le dépôt et les véhicules puissent encore être visités et que des idées puissent être échangées entre les personnes présentes, jusqu'au départ du train spécial à 16h00.

Pour l'exactitude :

  
Hugo Wenger

  
Jürgen Meyer